

A quoi ressembleront les abords de la mairie

Vendredi 7 juin s'est déroulé le conseil municipal de Mazières-en-Gâtine, dans la salle de la mairie.

Présentation et adhésion ID 79, agence technique départementale. Le maire, Alain Clairand, a présenté deux partenaires de l'agence ingénierie départementale des Deux-Sèvres, en présence de Paulhe Franck, directeur d'ID79 et Anne Nivelles, responsable de la mission coordination de l'ingénierie territoriale. Une présentation informative souhaitée par le maire et les conseillers municipaux, lors du dernier conseil municipal. Le Département a créé ID79, un nouvel outil commun d'in-

génierie, dont la priorité est d'accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs différents projets. « *Il s'agit d'aider à la prise de décision sur la conduite des projets, en apportant une assistance technique, juridique et financière à ses adhérents* », précise le directeur. L'agence facilite le lancement et la réussite des projets par un accompagnement technique global, en s'appuyant sur les compétences des services départementaux, mais aussi sur le savoir-faire de ses partenaires comme le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et du partenariat de

l'association des maires (ADM).

Avis favorables à l'adhésion de l'agence technique départementale, car des travaux importants sont prévus dans la commune : aménagement des abords de la mairie, nouvelles dispositions de sécurité routière aux entrées du bourg. Une cotisation annuelle, proportionnelle au nombre d'habitants de la commune, est proposée par une tarification de 400 € annuelle. Approbation et validation des statuts en désignant comme titulaire, Alain Clairand et comme suppléant, Jacques Fradin.

Aménagement des abords de la mairie. Une entreprise a

été contactée, les Jardins d'Autises, des esquisses ont été réalisées. Une étude a été présentée, en faveur de créations de bosquet floral, de places de parking (14), de trois places d'arrêt minute, de places de stationnement à mobilité réduite, de massifs de graminées et vivaces et de pelouses. Le plan prévoit de supprimer le mur devant la mairie, et de le remplacer par une délimitation végétale. Le paysagiste des Jardins d'Autises se déplacera lors du prochain conseil municipal, afin de présenter explicitement le projet de l'aménagement des abords de la mairie.